



## Offre d'emploi

### CONSEILLER(ÈRE) EN ENVIRONNEMENT

Service de l'urbanisme et développement durable

Remplacement d'un congé de maternité (1 an)

La Municipalité de Lac-Beauport recherche une personne pour occuper le poste de conseiller(ère) en environnement pour une période d'une année.

#### Responsabilités

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, la personne embauchée devra :

- Assurer le suivi de la gestion des matières résiduelles;
- Assurer le suivi de la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau;
- Assurer le suivi de la gestion des plantes envahissantes;
- Coordonner et réaliser diverses études environnementales;
- Élaborer et mettre en place des programmes d'intervention municipale en matière d'environnement;
- Évaluer l'impact environnemental de divers projets de développement et formuler des recommandations;
- Animer et soutenir les travaux du comité consultatif en environnement;
- Appliquer la réglementation en matière d'environnement;
- Rédiger des articles en lien avec l'environnement et le développement durable pour le journal local;
- Effectuer des recherches sur des sujets associés au développement durable.

#### Exigences

- Diplôme de 1<sup>er</sup> cycle en géographie ou dans une discipline liée à l'environnement, couplé à une expérience professionnelle de deux (2) ans;
- Posséder un excellent sens de la planification et de l'organisation;
- La personne recherchée doit faire preuve d'autonomie, de dynamisme, d'intégrité et de diplomatie pour traiter avec les contribuables et toutes les personnes concernées;
- Posséder un esprit d'équipe remarquable, faire preuve de créativité et avoir une excellente capacité d'analyse;
- Être en mesure de performer sous la pression;
- Détenir une bonne connaissance de la réglementation en matière d'environnement;
- Bonne maîtrise du français et facilité à communiquer et à rédiger des rapports;
- La connaissance du milieu municipal constitue un atout important.

#### Conditions

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. Échelle salariale pour 2019 variant de : 27,48 \$/h échelon 1 à 32,84 \$/h échelon 10. L'horaire de travail est de 35 heures par semaine. Prévoir une certaine flexibilité pour les soirs et fins de semaine. Il s'agit d'un poste à temps plein, d'une durée d'un (1) an. La date prévue d'entrée en fonction est le 7 janvier 2019.

#### Postuler

Les personnes intéressées et répondant aux compétences recherchées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation démontrant leur intérêt et postuler en ligne en accédant au site Internet de la Municipalité à :

<http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-demploi/> au plus tard le 16 novembre 2018.

Seules les personnes répondant aux exigences du poste recevront un suivi. La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste : Yves Gendron, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable.